

## Liste des Délibérations Conseil Municipal du 16 mars à 18h30

Date de convocation : 09/03/2023

Affichage ordre du jour : 09/03/2023

**Conseillers en exercice :** Philippe TOURRIER ; Franck BRITTO ; Soizic CHARLES ; Jannick DE SALVADOR ; Victorine FRAISSE ; Adrien GONZALVEZ ; Romuald KLEIN ; Valérie ROFIDAL ; Martine DURAND-RAMBIER ; Jérôme THONNAT ; Olivier PUJOLS ; Philippe GERBIER

**Pouvoirs :** Virginie BADAROUX à Romuald KLEIN ; Cloé PAUL-VICTOR à Jannick DE SALVADOR ; Elisette BASTOS GOMES à Valérie ROFIDAL

**Absents excusés :** Philippe MARTIN ; Alain IDOUX ; Laurent MARSEAULT ;

**Absents :** Solane SPEISER

En exercice 19

Présents 12

Votants 15

Désignation du secrétaire de séance : Olivier PUJOLS

### ORDRE DU JOUR

#### Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 2 février 2023

**16-1** Demande de subvention FAIC 2023 – Divers investissements

**17-2** Demande de subvention Fonds de concours

**18-3** Révision des tarifs des gîtes

**19-4** Révision des tarifs des locations des salles communales

**20-5** Échange foncier

**21-6** Opération 8000 arbres – Conseil départemental

**22-7** Adhésion mission ACFI du CDG 34

**23-8** Autorisation de contracter un emprunt bancaire

16/03/2023 / N° 16-1 / 7 Finances / 7.5.1 Demandes de subventions

#### **Demande de subvention CD34**

FAIC 2023

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le projet de rénovation thermique des bâtiments comprenant le changement des menuiseries et des ampoules en LED pour un montant de 80 694.62 €
- **APPROUVE** le dossier de demande de subvention et les modalités de financement ainsi présentés
- **SOLLICITE** l'aide la plus élevée possible du Département au titre du FAIC **2023** sans laquelle la commune ne pourrait réaliser ces opérations.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document et prendre toute disposition relative à l'exécution de la présente délibération.

16/03/2023 / N° 17-2 / 7 Finances / 7.5.1 Demandes de subventions

#### **Demande de subvention CCGPSL**

Fonds de concours 2023

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** les différentes opérations d'investissement ainsi présentées pour un montant de

65325.71 €.

- **APPROUVE** le dossier de demande de fonds de concours et les modalités de financement ainsi présentés
- **SOLLICITE** l'aide De la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup au titre du Fonds de concours **2023** pour un montant de 30 000 €, sans laquelle la commune ne pourrait réaliser ces opérations.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tout document et prendre toute disposition relative à l'exécution de la présente délibération.

16/03/2023 / N° 18-3 / 3. Domaine et patrimoine / 3.3 Locations

**Révision des tarifs des gîtes**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la révision des tarifs des gîtes ainsi présentée.
- **AUTORISE** M. le Maire ou l'adjoint délégué à prendre toutes les dispositions liées à l'exécution de la présente délibération.

16/03/2023 / N° 19-4 / 3. Domaine et patrimoine / 3.3 Locations

**Révision des tarifs des locations des salles communales**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** la proposition de location et de prêt des salles communales ainsi présentée.
- **APPROUVE** la révision des tarifs de location de la salle polyvalente et de la salle de l'Orthus ainsi présentée.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à prendre toutes les dispositions liées à l'exécution de la présente délibération.

16/03/2023 / N° 20-5 / 3 Domaine et patrimoine / 3.2.1. aliénations

**Échange foncier Commune – cave coopérative « les vigneron du Pic »**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'échange parcellaire ainsi présenté entre la commune et la cave coopérative.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer l'acte d'échange foncier et tout document lié à l'exécution de la présente délibération.

16/03/2023 / N° 21-6 / 3 Domaine et Patrimoine / 3.1. acquisitions

**Opération 8000 arbres 2023**

**Transfert de propriété Département/Commune**

En conséquence, Monsieur le Maire propose :

- **D'ACCEPTER** la cession à l'amiable et à titre gratuit, sans déclassement préalable, conformément à l'article L 3112-1 du code général de la propriété des personnes publiques d'un total de : **80 arbres**
- **D'AFFECTER** ces plantations à l'espace public communal suivant : les écoles, le cimetière, le parc municipal, la Muscadela, la table d'orientation, les aires de jeux, la maison des associations, les jardins et l'Olivette partagés, les parkings communaux.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer au nom et pour le compte de la Commune tous les actes relatifs à la mise en œuvre de ces décisions.

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité, **APPROUVE** les propositions ainsi présentées.

16/03/2023 / N° 22-7 / 4 Fonction publique / 4.5.4 autres actes intéressant la FPT

**Adhésion au service ACFI du CDG34**

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire et **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ**, à l'unanimité, le conseil municipal

- **DÉCIDE QUE** le CDG 34 assurera la mission d'inspection hygiène et sécurité pour la mise à disposition d'un ACFI.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention relative à l'adhésion à la mission d'inspection hygiène et sécurité du CDG 34, telle que jointe en annexe.

- **CONFIRME QUE** les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

16/03/2023 / N° 23-8 / 7 Finances / 7.3.1 Emprunts  
**Autorisation de contracter un emprunt bancaire**

**Prêt à taux fixe amortissement progressif**

Montant : 150 000 €

Taux : 4.31 %

Périodicité : trimestrielle

Durée : 20 ans

Frais de dossier : 0.15 %

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **RETIENT** la proposition de la Caisse d'épargne.
- **APPROUVE** le recours à l'emprunt d'un montant de 150 000 € aux conditions présentées ci-dessus.
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué a signé le contrat de prêt et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.